
Daniel Vidal

Michel Bourdeau, *Les trois états. Science, théologie et métaphysique chez Auguste Comte*

Paris, Éditions du Cerf, 2006, 177 p.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Daniel Vidal, « Michel Bourdeau, *Les trois états. Science, théologie et métaphysique chez Auguste Comte* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 138 | avril - juin 2007, document 138-12, mis en ligne le 11 septembre 2007, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/5502>

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales

<http://assr.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://assr.revues.org/5502>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

Daniel Vidal

Michel Bourdeau, *Les trois états. Science, théologie et métaphysique chez Auguste Comte*

Paris, Éditions du Cerf, 2006, 177 p.

Pagination de l'édition papier : p. 97-251

- 1 Auguste Comte, fondateur de la sociologie, sans doute, et d'une histoire s'accomplissant comme science. Mais est-il encore notre contemporain, ses leçons sont-elles aujourd'hui utiles à la compréhension de notre généalogie et de notre héritage, et peuvent-elles être sollicitées pour dire et lire notre présent ? Quelles constructions théoriques, quelles questions épistémologiques peut-on mobiliser, en ce sens, du système positiviste que son œuvre mit peu à peu en forme et en formule, une fois hommage rendu à la pertinence de certaines de ses hypothèses, et leur lucidité ? M. Bourdeau, en un ouvrage concis et clair, traverse l'ensemble des écrits de celui qui fut en sa jeunesse le secrétaire de Saint-Simon, pour tenter de démêler ce qui relève en toute légitimité d'une inscription à même les défis et crises d'une société industrielle en formation, et ce qui procède d'une vision globale des mutations historiques et de leur devenir. Pour distinguer le plus finement ces deux procès en cours dans l'œuvre de Comte, M. Bourdeau rompt d'emblée radicalement avec une lecture « chronologique » des trois « états », qui présentait l'enchaînement de l'âge théologique, de l'état métaphysique et du régime d'une science triomphante, comme le développement historique nécessaire et fléché des sociétés humaines. Cette lecture, comme une lumière rasante, met en évidence, en même temps que des temporalités discrètes, les logiques singulières qui gouvernent chacun de ces grands ensembles de signes et de significations, que l'auteur veut « penser dans leurs rapports complexes ». De cette complexité témoignent deux arguments d'analyse. D'une part, l'état « métaphysique », que Comte identifie au centre de sa composition ternaire, ne constitue pas un état homologue aux deux autres. Certes, il opère la liaison nécessaire entre ceux-ci, mais au prix de sa subordination. Si, bien entendu, le système comtiste ne peut en faire l'économie, sous peine de se trouver déstabilisé en profondeur, du moins peut-on le penser comme état métissé de théologie et d'esprit « positif », incontournable donc, mais d'autre nature que tout autre. D'autre part, M. Bourdeau repère en chacun des trois « états » à la fois les éléments annonciateurs des « phases » à venir, et des traces essentielles des précédentes. Ainsi est-on conduit à délaissier une lecture ordonnée à une « chronologie » improbable, et saisir au plus près de sa signification la « loi » des trois états, délestée de son historicité convenue, et largement factice. C'est en cela que la pensée d'Auguste Comte peut acquérir une nouvelle efficacité opératoire, et reprendre une place au centre des théories aujourd'hui à l'œuvre dans le champ des sciences sociales. Au demeurant, cette rupture avec une interprétation évolutionniste des trois états s'inscrit dans le mouvement contemporain de l'échec des grands récits unificateurs et l'utopie globalisante dont ils procèdent et tentent de configurer. Rapatrier Comte dans le concert de nos interrogations exigeait que ce premier acte fût posé.
- 2 Il apparaît alors que, loin de se clore en sa propre instance, chacun de ces états participe d'un « mouvement des idées », moins développement progressif – ce qui, à rigoureusement parler, ne fait plus sens –, que refondation permanente, à partir de topiques singulières, d'une capacité à penser le monde. Si c'est bien en effet, selon M. Bourdeau, « l'idée même de l'histoire qui est problématique », c'est de disposer les voies multiples de la connaissance selon un schéma linéaire, quand il convient de les penser comme autant de fragments d'un « discours » fondé en incomplétude et en incertitude. L'ambiguïté de la fresque comtiste tient en ce qu'elle donne à lire, dans l'état « positif », l'ultime accomplissement d'un procès historique, quand cet état ouvre à des questionnements et des régimes de sens infiniment plus bouleversants que cette phase « terminale » ne le laisse supposer. Si la science constitue, pour Comte, la forme suprême

de l'intelligence, doit-on en conclure à la fin de toute « aventure » de l'esprit ? Il se peut, indique M. Bourdeau, que cet accomplissement relève du domaine de la loi. Mais cette loi acquiert-elle d'autre signification que d'être « une figure historique parmi d'autres » ? Dès lors, si chaque « état » n'est pas occurrence historique de hasard, du moins ne peut-on plus l'analyser sous le seul angle de la nécessité, trop de disparates le composant, trop de possibles l'habitant. Si cette loi constitue « le centre d'où tout rayonne et auquel tout renvoie », il y a certes à ce moment de l'analyse, le risque de mettre en place une telle systématisme de la pensée de Comte, que l'on peut être conduit à privilégier ce versant totalisant, au détriment des vastes espaces de liberté que cette même loi autorise. Ainsi de l'« état » théologique, première instance dans le développement que propose Comte, et lieu de toutes les tensions propres à la question qui en organise la singularité. Traiter de la théologie ne renvoie pas à un territoire dimensionné et orienté selon les paramètres classiquement admis. Loin d'instituer le « stade » suprême et d'excellence du rapport de toute collectivité et de tout individu à la transcendance, le monothéisme figure « la forme dégénérée » de cette relation. Comble de la pureté et de l'unité du rapport au sacré, il marque en définitive, dans l'argument comtiste, le moment de sa plus faible consistance – et il ne serait pas inexact de dire qu'ainsi se préfigure le concept wébérien de désenchantement. Comte entrerait ainsi de plain-pied dans le champ conceptuel, en sa modernité, des sciences humaines. Si donc le polythéisme définit le « moment » le plus achevé et, par là, le plus central, de l'âge théologique, il fallait cependant qu'en cet âge s'installe un principe de décomposition. Le monothéisme est ce moment, et ce ferment. Mais il ne l'est que parce qu'il procède à une abstraction globale du rapport à l'univers de la transcendance. Et par cette abstraction, il annonce ce qui sera au fondement de la « raison positive », si l'on accepte de traiter en terme de changement historique la loi des trois états. Mais si l'on privilégie une lecture non diachronique, on voit alors que le principe d'abstraction est ainsi à l'œuvre en tous « âges », ici théologique, mais en l'« état » métaphysique aussi bien. Demeurons encore en cet « état théologique ». Si le polythéisme en est « l'expression la plus accomplie », c'est pour autoriser la « libre prépondérance de l'imagination ». Celle-ci, remarque Comte, loin d'être antinomique avec la capacité de l'« intelligence », participe au contraire à son « fonctionnement normal ». Si M. Bourdeau relève ce point, c'est pour habiliter une relation inattendue entre le rôle de l'imagination dans la formulation de toutes hypothèses, et pour marquer l'importance opératoire de la subjectivité dans leur proposition. « L'essor de l'imagination doit précéder l'essor de l'observation », mais de l'une à l'autre de ces conduites cognitives, il n'est point de franche rupture. Si l'on ajoute que le polythéisme, débarrassé de tout fétichisme et animisme, porte reconnaissance d'une « matière inerte », on comprend que sont ainsi posées la capacité, et la nécessité, de connaître cette matière, et qu'un devoir de « science » soit inscrit au plus profond de cet état. Science aussi bien de soi, que M. Bourdeau décèle dans « l'existence d'un sens intime, d'une présence de soi à soi ». Subjectivité, « observation intérieure », sont ainsi des « faits primitifs ». Henri Gouhier nommait « cogito pré-réflexif » ce qui fait aujourd'hui retour décisif dans la science des faits sociaux, et la méthode qu'elle requiert.

- 3 La « faillite » de l'état théologique, son « déclin inéluctable », est l'aboutissement de l'opération critique de la métaphysique conduite au cœur même de la théologie. C'est dire aussi bien que dès la « phase » théologique, la question métaphysique est présente, autrement nommée, sans doute, mais disposant, par le recours au principe de l'argumentation, d'un redoutable pouvoir de dissolution. De même que la théologie anticipait, par l'« essor de l'imagination », l'état « positif » et le principe d'observation, par quoi la science advient en majesté, de même elle nourrit, par la dérive monothéiste et son abstraction, la mise en place de l'âge métaphysique. Cet âge est à son tour duel. Il se situe à la charnière d'une « théologie rationnelle » et du déploiement décisif du procès d'abstraction. Celui-ci, qui va servir de « fondement à toute l'encyclopédie », annonce, bien entendu, l'« état positif ». Mais il est de statut équivoque, souligne M. Bourdeau. S'il permet de fonder en raison l'intelligibilité du monde, il use de cette raison comme ce que l'on pourrait appeler un universel, précisément, abstrait. Ou, si l'on veut, absolu. Désengagé des contraintes du « réel ». Bourdeau note cette « indifférence à l'égard des faits » constitutive de cet âge. Plus encore : il en conclut au « non-

sens » de cet état, nul « fait » ne pouvant être doté de sens, puisque ne relevant pas de son économie. C'est en cette intrigue que se noue la question de la raison politique propre à l'âge métaphysique, et la double conséquence qui en découle. Dans un « état » où l'abstraction est conduite à son plus haut degré de généralité et d'absolu, il n'est plus d'ordre social qui puisse être fondé sur une légitimité partielle : la seule souveraineté légitime est alors la souveraineté populaire. Par ailleurs, cette souveraineté est indissociable de la revendication d'une liberté de conscience sans entrave ni interdit. M. Bourdeau rappelle l'opposition de Comte à cette philosophie politique, où il voit l'obstacle majeur au plein épanouissement de l'âge positiviste. C'est ici le moment où il se sépare des Lumières, après qu'il eut reconnu leur contribution à l'émergence de l'esprit positif. Et cette opposition l'éloigne radicalement de Tocqueville, pour qui l'avenir appartient aux démocraties.

4 Mais avec Auguste Comte, rien n'est jamais immédiatement simple. La critique qu'il adresse à l'instance, et au principe, du droit, apparaît disproportionnée, et donc banale, par rapport à l'enjeu politique – l'appel au droit porte en lui le risque de la négation des devoirs, en magnifiant l'individu et son « égoïsme ». À ses yeux, l'esprit métaphysique conduit « à consacrer le doute philosophique, la corruption morale et le désordre politique », ainsi qu'il le dénonce dans le *Système de politique positive*.

5 M. Bourdeau note qu'il rejoint ainsi les penseurs de la contre-révolution. Sans doute. Il convient alors de changer de registre de réflexion pour revenir au fondement de l'« état positif » et apprécier l'apport de Comte dans le champ de sa plus exacte compétence. S'il met en cause le principe du doute, ce peut être pour garantir de toute contestation les arguments qui fondent sa théorie des « trois états ». Mais cela ne l'empêche pas de briser lui-même avec cette loi d'airain, et de pratiquer le doute au cœur de son plaidoyer pour l'« ordre » scientifique. Sinon un doute cartésien, contre lequel, au demeurant, il ne soulève pas d'objection de principe – du moins le doute comme occasion de fragmentation des grandes compositions théoriques rassemblant en un seul verbe toutes les paroles de science. M. Bourdeau explore avec bonheur cette intrusion de la discontinuité dans un univers monotone. Par delà une métaphysique unifiante, « indifférente » aux faits, Comte privilégie un parcours épistémologique qui, partant de la prise en considération d'une loi, n'en vient pas aux faits comme instances de validation, mais comme sites de nouvelles hypothèses et d'ouvertures à de nouveaux ordres de significations. Du même coup, il n'est plus possible de traiter de la science comme relevant d'une seule et même « logique du sens ». Chaque science particulière, s'autonomisant au fur et à mesure de l'engendrement de sa formule propre, ressort de codifications spécifiques. Bien plus encore : les sciences nécessitent des « épistémologies régionales », qui signent leur entrée dans l'« état positif ».

6 De même que le polythéisme constitue, de l'« état théologique », le moment le plus accompli, la pluralité des régimes épistémologiques signale un même moment dans l'« état positif ». Plus qu'une analogie, une homologie : M. Bourdeau semble aller en ce sens, lorsque, récusant la lecture historiée de la loi des trois états, il traite de chacun d'eux comme « forme d'esprit », loin de toute interprétation en termes d'étapes de la civilisation, ou de la culture. Il n'est donc pas surprenant que, de l'une à l'autre de ces « formes », ainsi conçues selon un mode synchronique, opèrent les mêmes « événements de pensée ». Pourrait-on aller jusqu'à dire que ces formes de pensée évoquent, dans la présentation par Comte de leur topique singulière, les types idéaux de Max Weber ? Sans doute. En chaque « état » se nouent des modes d'action historique discrets en même temps qu'ouverts à des pratiques constituant les éléments fondamentaux des autres « états ». La loi de Comte invite ainsi à traiter de toute forme historique comme lieu d'un métissage de temporalités, de « philosophies », de pensée politique, relevant d'« âges » qui ne tiennent pas leur différence de leur position plus ou moins proche d'un temps défini comme temps de la « modernité », mais de leur capacité à installer des décalages essentiels et des ruptures à même la compacité du social.

7 Quand triomphe la science, et que se stabilise l'« état positif », le statut de la connaissance se distingue radicalement de l'acte du savoir hérité de la métaphysique et de la théologie. Plus exactement, ce qui était à l'œuvre en ces deux « états », mais comme effet second d'une tension déconstructrice (monothéisme dans l'âge théologique, raison métaphysique précédant

l'âge positif), devient le critère central de l'état positif autour duquel vont s'organiser société, pouvoir, politique et, bien entendu, œuvre de science. M. Bourdeau reprend, dans son analyse de la « vulgate positiviste », les éléments de la configuration du savoir selon Comte : de la loi aux faits, des faits aux hypothèses. Certes, la loi énonce une « relation constante », dotée d'un pouvoir prédictif, et « joue » selon le « principe d'uniformité de la nature ». La philosophie des sciences qui en découle fait nécessairement abstraction de la diversité des sciences. Lorsqu'on en vient aux faits, le « savant » se trouve confronté à une objection de principe, inhérente au passage du « domaine rationnel » au « domaine expérimental », et à l'opposition du fait « singulier » par rapport à la loi « générale ». Il n'y a rien là de surprenant. La surprise, quant à l'interprétation que l'on a faite communément du positivisme, vient du constat développé par M. Bourdeau, d'une science comme « connaissance approchée », fondée sur le « renoncement à l'absolu ». Ceci peut nous paraître aujourd'hui familier, mais on voit à quel héritage l'épistémologie moderne se rattache. Dans son traitement du moment des hypothèses, la pensée comtiste procède à d'autres déplacements. « Supposition provisoire, conjecturale, nécessaire », toute hypothèse est anticipation. Mais Comte pousse plus avant, et plus hardiment, le pouvoir déstabilisant des faits et des hypothèses qu'ils génèrent. Contre « l'empirisme étroit », écrit M. Bourdeau, il « s'accorde le droit de dépasser les données ». Non plus seulement de désengager le fait des préconceptions qui le contraignent, mais d'engager son interprétation dans des perspectives ressortant de ce que, dans l'« âge théologique » on aurait appelé l'imagination, et qui relèvent ici de « l'usage systématique des fictions scientifiques ». Et fiction n'est pas ici un vain mot : il engage l'épistémologie positiviste en des voies que l'on ne pouvait soupçonner dans la lecture traditionnelle de l'œuvre du fondateur de la sociologie, et qui en renouvellent la portée. Et ce n'est sans doute pas un hasard si l'on peut dès lors penser une relation inattendue entre Comte le positiviste et Fourier l'utopiste : on sait que celui-ci, dans l'exposition des nouveaux mondes multiversels et cependant en continuité/contiguïté, logeait des êtres de fiction langagière dans les interstices vacants de ses combinatoires. Les « êtres » de fiction qu'évoque M. Bourdeau sont sans doute, chez Comte, des êtres de « raison », mais ils occupent, dans l'épistémologie qui se met ici en jeu, une place centrale – à la fois légitimée par leur appartenance au « règne positiviste », et déportant celui-ci vers quelque plus grand large.

- 8 Si pour Comte, il n'est pas de connaissance supérieure à la connaissance scientifique, et si « l'existence sociale des savants » légitime à ses yeux leur revendication d'être « les guides rationnels de l'opinion publique », remplaçant ainsi les anciennes attributions dévolues au clergé, ce serait contresens, ou du moins compréhension partielle, de s'en tenir à une lecture trop littérale, et convenue, de cette thèse. M. Bourdeau, l'explicitant, ouvre d'autres perspectives. Comte confère à la science une double fonction : dogmatique – elle est « l'état normal de l'intelligence humaine » – et critique, dans la mesure où, fondée sur le « désir naturel de connaître », elle est disponible à tout « étonnement ». Le « bon sens » dont elle est l'exacte formulation, décide à la fois de sa posture de raison, et de sa capacité à en outrepasser les limites. M. Bourdeau repère ainsi dans le *Système* des éléments « incongrus » qui libèrent l'âge positif de sa gangue. On pense d'emblée au culte de la science, au culte de l'Humanité, cette religion « démontrée », à la prépondérance accordée au « cœur », etc. Mais par-delà ces considérations dérivées d'un versant « spiritualiste » de la philosophie comtiste, la fonction critique de la science procède du privilège accordé au relativisme sur la raison d'absolu. Elle tient aussi au rapport que Comte entend établir entre le savant et le citoyen, qui ne se superpose pas, bien au contraire, au rapport entre le savant et le politique. Car le positivisme ne sacralise jamais tant la science, que de la soumettre au « contrôle social ». Comte : un penseur « totalitaire » ? Oui, si l'on demeure dans une interprétation de la loi des trois états comme destin orienté de « l'humanité », assurée d'avoir atteint, pour reprendre une formule de Lucien Goldmann, « le maximum de conscience possible », en une ultime étape du développement historique. Mais aussitôt que l'on entre dans l'intimité de l'œuvre, avec notre propre attente et notre regard propre – mais peut-on s'en défaire ? –, Comte apparaît comme auteur d'une philosophie des sciences dont M. Bourdeau souligne en permanence la modernité, et le penseur d'une critique (positive) de la science qui peut aujourd'hui se décliner en science de la critique.

Pour citer cet article

Référence électronique

Daniel Vidal, « Michel Bourdeau, *Les trois états. Science, théologie et métaphysique chez Auguste Comte* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 138 | avril - juin 2007, document 138-12, mis en ligne le 11 septembre 2007, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/5502>

Référence papier

Daniel Vidal, « Michel Bourdeau, *Les trois états. Science, théologie et métaphysique chez Auguste Comte* », *Archives de sciences sociales des religions*, 138 | 2007, 97-251.

Droits d'auteur

© Archives de sciences sociales des religions
